

Syndicat des eaux

Johan AUBANEL donne un compte rendu de la réunion du 21 novembre à Pomeys (consultable en mairie).

A noter qu'une conduite va être refaite entre le carrefour de l'isle et Lafay en bordure de la RD 389. Les travaux commenceront à la mi janvier et devraient durer environ deux mois. La commune va profiter de cette opération pour changer deux bornes d'incendie très abimées.

Conseil communautaire

Jacques VERNE donne le compte rendu du dernier conseil de Chamousset en Lyonnais : présentation des services de la Maison du Rhône, bilan d'activité Escap'ad, délégation de service pour les crèches (contrat de 3 ans avec « la part de rêve »), restaurant Jacques Cœur en passe d'être relancé, future implantation de la maison du Tourisme.

A noter que la redevance d'enlèvement des ordures ménagères passe de 50 à 58 € par personne pour 2015.

Personnes âgées

La commission communale a travaillé sur la préparation des colis de Noël qui seront remis aux personnes de 70 ans et plus lors d'une amicale rencontre samedi 20 décembre.

SIMOLY

Le syndicat intercommunaire de Monts du Lyonnais va prendre le relais de la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires – Antenne de Mornant) pour assurer l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation des sols (déclarations préalables, permis de construire, etc.). Une convention de prestation de service va être signée pour 5 ans (coût estimatif pour la commune : 1.800 €/ an).

SYDER

Eclairage public : Joseph VOLAY donne un bilan de nos installations : 74 luminaires équipés de sources « ballon fluorescent » sont à changer.

Ce programme bénéficie au titre des exercices 2014 et 2015 d'un abattement (en fait une subvention) de 60 %.

Après un échange animé, l'assemblée donne son accord pour programmer l'opération en deux opérations : remplacement de 41 points lumineux au lotissement les vignes dans un premier temps (travaux à chiffrer) et les autres éclairages restants avec une commande à valider avant fin 2015.

A noter que des horloges astronomiques seront installées pour chaque secteur où ce sera possible (pour coupure quelques heures la nuit et donc faire d'importantes économies d'énergies).

TARIFS COMMUNAUX POUR 2015

Le conseil municipal a débattu des divers tarifs communaux à appliquer pour l'année 2015.

Vous trouverez dans le tableau récapitulatif ci-après des tarifs modifiés : tous les autres, restant inchangés, sont consultables en mairie ou sur le blog de la commune.

	<u>Tarifs 2014</u> <u>(en Euros)</u>	<u>Tarifs 2015</u> <u>(en Euros)</u>
Somme allouée pour le gardiennage de l'église	95 €	100 €
Droit de place pour les ventes publiques (camion outillage ...)	15 € de l'heure	20 € de l'heure
Concession cimetièrè :		
• Pour 50 ans	315 €	350 €
• Pour 30 ans	213 €	215 €
• Columbarium	1480 €	740 €
Assainissement :		
• Branchement neuf (droit de raccordement)	510 €	600 €
• Redevance : part abonnement	23 €	24 €
• Redevance : part au m3 d'eau consommée	0.88 €	0.90 €
Location salles :		
• Salle des fêtes (tarif pour les ST GENOIS)	285 €	290 €
• Salle des fêtes (tarif pour les extérieurs)	385 €	390 €
Salle de l'amitié	110 €	115 €
Abonnement à la médiathèque	3 €/an/famille	4 €/an/famille

PROJET RENOVATION SALLE DES SPORTS

Plusieurs membres de l'équipe municipale se sont rendus à la salle des sports ; des nouvelles idées sont émises ; un débat a été engagé durant la réunion sur le programme des travaux à réaliser ; des questions complémentaires vont être posées à l'architecte en charge du dossier pour préparer les décisions qui interviendront au cours de la séance de janvier.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Admission en non valeur

L'assemblée décide de prendre en charge sur le budget de l'Assainissement des recettes irrécouvrables pour un montant de 116,11 €.

Travaux de la mairie

Différentes entreprises ont été consultées ; le choix sera effectué en février ; les travaux seront débuteront à la mi-mai pour se terminer fin juillet.

Services techniques

L'équipe municipale se félicite de la reprise à Temps Partiel Thérapeutique d'Alain RIVOIRE. Gilbert DENIS, contractuel, continue d'épauler l'équipe.



Lettre de l'équipe municipale n° 8



Séance du vendredi 12 décembre 2014 - 20h

Tous les membres du Conseil Municipal présents pour cette dernière séance de l'année.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Voirie

Pour les travaux « place mon village » réalisés par l'entreprise EUROVIA (21.029,80 € HT) mais non terminés (reste marquage au sol), la commune bénéficie d'une dotation de 9.822,00 € au titre de la répartition 2014 du produit 2013 des amendes de police relatives à la circulation routière.

L'assemblée accepte le devis de l'entreprise LACASSAGNE d'un montant de 8.055,00 € HT pour les travaux de détournement des eaux pluviales d'un secteur « les vignes » et ainsi éviter le versement de ces eaux dans le réseau de l'assainissement collectif,

Suite à un problème d'écoulement d'eaux pluviales sur la route de Saint-Laurent (vers « chenevatière 2 », il va être nécessaire de revoir le drainage de ce secteur très pentu. Le dossier est en cours.

Le conseil accepte la réalisation d'un petit enrochement pour stabiliser le chemin en terre le long de la Brévenne à côté du Pont de Lafay ; l'opération est confiée à l'entreprise CCM Services (CHILLET/ CHARRASSIN) pour une dépense de 4.420,00 € HT.

Commission Informations

Elle s'est réunie le 10 décembre pour faire une première ébauche du site internet de la commune ; le travail va impacter le Conseil Jeunes et le club Cinéma du Collège du Val d'Argent animé par Monsieur MONTERO.

T.A.P.

Une rencontre animateurs/ parents d'élèves/ municipalité a été organisée le 26 novembre à propos des Temps d'Activités Périscolaires. Les échanges furent intéressants ; peu de parents se sont mobilisés ... mais l'information circule.

Merci aux enfants

Nous invitons la population à venir voir les « Pères Noël » en bois installés devant la mairie ; ces créations ont été réalisées avec beaucoup de plaisir par le dernier conseil municipal des Enfants composé de Flavie COMMARMOND, Bastien CUGNARD, Anaïs GARIN, Maëva HASSAN, Dorian LAYDIER, Nicolas PILLON, Claire PINAULT, Lou VILLARD et Simon ZACHARIE.

A noter aussi que les enfants avaient aussi décidé (avec leur budget) d'illuminer un sapin de plus à l'entrée du village. Cette décoration supplémentaire a été mise en place début décembre.

Marché du vendredi

Notre primeur, Daniel PUIPIER, a vendu son affaire pour cause de départ en retraite. Son successeur, David CHAMFRAY, sera présent dès le mois de janvier ; on espère la venue d'un marchand de produits carnés pour les mois à venir ...

PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion est fixée au vendredi 16 janvier 2015 à 20 heures. L'ensemble du conseil municipal vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

*Réalisation de la publication par la commission informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie*



Mairie

Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30

Tél. 04.74.70.04.83. Fax. 04.74.26.23.72. courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

Blog mairie : <http://stgenislargentiere.skyrock.com/>

Médiathèque

Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30, jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15

Tél. 04.74.26.22.56. Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

*****DATE A RETENIR*****

Mardi 30 décembre : 14h Concours de belote du club de l'amitié, salle des sports.

*****LISTE ELECTORALE : INSCRIVEZ-VOUS !*****

L'élection des conseillers départementaux (un binôme femme-homme pour chaque canton) est prévue les dimanches 22 et 29 mars 2015.

L'élection des conseillers régionaux est aussi prévue courant 2015.

Si vous êtes nouvellement installés sur la commune, si vous venez d'avoir 18 ans ou les aurez avant le 1^{er} mars 2015, n'oubliez pas de passer en mairie pour vous inscrire (pièce d'identité et justificatif de domicile à fournir).

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à demander si vous êtes effectivement inscrits.

Le 31 décembre 2014 est la date limite d'inscription sur la liste électorale pour pouvoir voter l'an prochain.

Une permanence est organisée en mairie mercredi 31 décembre de 9 à 11h30

*****SECRETARIAT DE LA MAIRIE*****

En raison de congés, le secrétariat de la mairie sera fermé au public du vendredi 19 décembre à 18h30 au mercredi 31 décembre inclus. Réouverture vendredi 2 janvier 2015 à 14h00.

A noter que, pour les inscriptions sur la liste électorale, une permanence sera assurée mercredi 31 décembre de 9 à 11h30

*****MEDIATHEQUE LE MARQUE PAGE*****

En raison de congés, la médiathèque sera fermée au public du samedi 20 décembre à 12h15 au mercredi 31 décembre inclus.

*****RELAIS SERVICES PUBLICS – MAISON DES SERVICES*****

Afin de vous aider dans vos démarches quotidiennes :

Pour être au plus près de nos administrations, Mutualité Sociale Agricole - MSA, Caisse Primaire d'Assurance Maladie - CPAM, Caisse d'Allocation Familiale - CAF, des permanences par le biais de visio-guichet vous sont proposées.

Pour vous soutenir dans vos recherches d'emploi, la réalisation de CV et lettre de motivation, avec l'utilisation de postes informatiques en accès libre ou accompagné et la borne téléphonique à disposition ainsi que des actions ponctuelles.

Pour les jeunes et les moins jeunes sur les questions de formation tout au long de la vie avec l'appui de documentations et de partenaires professionnels, afin de vous accompagner dans vos projets.

Le lundi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et sur rendez-vous les après-midi situé à la Maison des services, chemin de l'hôpital 69930 St Laurent de Chamousset.

Contactez Laurence Perret ou Laetitia Lagouy au 04 74 26 50 78

Relais Services Publics – Bureau d'Information Jeunesse de la Communauté de communes Chamousset en Lyonnais

*****DECHETERIE DES AUBERGES*****

Ouverture au public du 1^{er} novembre au 31 mars : du lundi au jeudi 14-17H30, vendredi : 8-12H et 13H30-17H30, samedi 9-12H30 et 13H15-16H

Ouverture au public du 1^{er} avril au 31 octobre : du lundi au jeudi 14-18H30, vendredi : 8-12H et 13H30-18H30, samedi 9-12H30 et 13H15-16H

Attention : Merci de noter qu'il ne sera plus possible de pénétrer sur le site, avec votre véhicule, ¼ d'heure avant l'heure de fermeture de l'après-midi indiquée ci-dessus.

Exceptionnel : la déchèterie sera fermée les mercredis 24 et 31 décembre 2014.

*****LA REVOLE*****

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu vendredi 9 janvier à 20 heures à la maison de l'amitié. Ordre du jour : bilan moral et financier, prochaines manifestations, gros point sur le marché de la création, renouvellement du bureau.

Un en-cas gustatif sera préparé par Raynald JARJAVAL sans oublier la galette des rois ...

Afin de bien organiser cette rencontre, Merci de nous informer de votre présence en appelant soit Gaby LAVAL, présidente (Tél. 06.31.89.86.95) soit Kévin au 06.42.58.21.54.

L'universalité

Nous sommes au service de toutes les personnes, à tous les âges de la vie, qu'elles soient malades ou en pleine santé. Pour nous, l'universalité c'est répondre aux besoins de tous avec la même offre de services.

La citoyenneté

Bénévoles et salariés s'associent pour être au service de tous. En procurant des services à nos clients, nous créons des métiers et des emplois. C'est notre engagement citoyen

Sur le canton :

Un service d'aide à domicile :

50 salariés, 400 bénéficiaires
44 000h d'interventions, 15 bénévoles

Un service de soins à domicile :

11 salariés, 52 bénéficiaires
11 100 forfaits réalisés, 20 bénévoles

Le respect de la personne

Notre challenge au quotidien : le respect du choix de vie des personnes en préservant leur autonomie



Nous sommes reconnus pour nos compétences et notre expérience dans les services d'aide à domicile pour préserver :

LA FAMILLE : Nous sommes attentifs au bien-être des tout-petits et des plus grands, soucieux de permettre aux parents de concilier les différents temps de la vie familiale. Pour faire face aux aléas de la vie : grossesse, naissance, maladie, hospitalisation, décès d'un membre de la famille, difficulté éducative ... l'ADMR apporte un soutien aux familles avec des prises en charges possibles de la CAF ou MSA ou des mutuelles. Cela peut aussi être une aide de confort bénéficiant de réduction/crédit d'impôt. **Renseignements au 04.74.72.60.55** (ligne dédiée aux familles)

L'AUTONOMIE des personnes âgées et/ou handicapées : Mieux chez soi, plus autonome : l'ADMR accompagne les personnes :

- ♦ **Dans les actes quotidiens de la vie :** ménage, entretien du linge, préparation des repas, aide à la personne : aide à la toilette, aux déplacements, aux prises de repas, livraison de repas, téléassistance Filien ADMR
- ♦ **Dans les actes médicaux :** Soins pris en charge par la sécurité sociale sur prescription médicale, prodigués 7 jours sur 7 par des aides-soignantes encadrées par une infirmière coordinatrice et son adjointe en relation avec les autres partenaires de santé : médecins, infirmières libérales, Maison du Rhône ...

Association ADMR Aide à Domicile

Contact : 04.74.70.59.76

admr.chamoussetenlyonnais@gmail.com

SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile

Contact : 04.74.70.54.78

siad.st-laurentcham@fed69.admr.org

L'ADMR c'est aussi des actions collectives :

- ♦ **des temps de rencontre pour lutter contre l'isolement des personnes âgées :** après-midi jeux, sorties restaurant, théâtre ... temps géré uniquement par des bénévoles qui assurent l'accompagnement et les déplacements.
- ♦ **pour les familles :** des actions de soutien à la parentalité par le biais de conférences-débats pour apporter des réponses aux questionnements des parents.